

Le français parlé au 21^{ème} siècle :
Normes et variations dans les discours et en interaction

© L'Harmattan, 2007
5-7, rue de l'École polytechnique ; 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-04408-1
EAN : 9782296044081

Edité par
Michaël ABECASSIS, Laure AYOSSO, Elodie VIALLETON

**Le français parlé au 21^{ème} siècle :
Normes et variations dans les discours
et en interaction**

Annales du Colloque d'Oxford (juin 2005)

VOLUME 2

L'Harmattan

Espaces Discursifs

Collection dirigée par Thierry Bulot

La collection *Espaces discursifs* rend compte de la participation des discours (identitaires, épilinguistiques, professionnels...) à l'élaboration/représentation d'espaces – qu'ils soient sociaux, géographiques, symboliques, territorialisés, communautaires, ... – où les pratiques langagières peuvent être révélatrices de modifications sociales.

Espace de discussion, la collection est ouverte à la diversité des terrains, des approches et des méthodologies, et concerne -- au-delà du seul espace francophone -- autant les langues régionales que les vernaculaires urbains, les langues minorées que celles engagées dans un processus de reconnaissance ; elle vaut également pour les diverses variétés d'une même langue quand chacune d'elles donne lieu à un discours identitaire ; elle s'intéresse plus largement encore aux faits relevant de l'évaluation sociale de la diversité linguistique.

Derniers ouvrages parus

M. ABECASSIS, L. AYOSSO, E. VIALLETON (ed.), *Le français parlé au 21^{ème} siècle: normes et variations géographiques et sociales*, vol. 1, 2007.

Michelle AUZANNEAU (dir.), *La mise en œuvre des langues dans l'interaction*, 2007.

Sigrid BEHRENT, *La communication interalloglotte*, 2007.

Jeanne-Marie BARBERIS, Maria Caterina MANES GALLO (dir.), *Parcours dans la ville*, 2007.

Aude BRETEGNIER (éd.), *Langues et insertions*, 2007.

Christine HELOT, *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, 2007.

Gudrun LEDEGEN (Sous la direction de), *Pratiques linguistiques des jeunes en terrains plurilingues*, 2007.

Jean-Michel ELOY & Tadhg Ó hIFEARNÁIN (dir.), *Langues proches – Langues collatérales*, 2007.

Sabine KLAEGER, *La Lutine*, 2007.

P. LAMBERT, A. MILLET, M. RISPAIL, C. TRMAILLE (dir.), *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistiques, Mélanges offerts à Jacqueline Billiez*, 2007.

Christine BIERBACH et Thierry BULOT, *Les codes de la ville. Cultures, langues et formes d'expression urbaines*, 2007

Thierry BULOT, *La langue vivante*, 2006

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
<i>Michaël ABECASSIS, Laure AYOSSO, Élodie VIALLETON</i>	
1.1. ANALYSES DE MARQUEURS	9
Tendances actuelles du français parlé en France	11
<i>Henriette WALTER</i>	
L'emploi du passé surcomposé: une question de stratégie ?	21
<i>Dominique VERBEKEN</i>	
Les relatives sans pronom relatif	37
<i>Anne ABEILLÉ, Danièle GODARD</i>	
Les accords du participe passé en français: notes pour une recherche	61
<i>Sonia BRANCA-ROSOFF</i>	
Reçu à l'épreuve orale ? Le cas du passé simple dans la narration	75
<i>Emmanuelle LABEAU</i>	
Les pronoms clitiques et l'expression du lieu: l'usage de <i>y</i> et <i>en</i> dans le français contemporain	87
<i>Frédéric SABIO</i>	
1.2. CONSTRUCTION DU DISCOURS	107
Les ligateurs en français et en anglais: de l'interactionnel à la coénonciation	109
<i>Jean SZLAMOWICZ</i>	

Etude de quelques manifestations de la variation situationnelle 127
Emmanuel DEFAY

Topicalisation et focalisation par dislocation dans la presse parlée
en français (radio et télévision): étude prosodique..... 145
Fernand CARTON

1.3 APPLICATIONS EN FLE..... 159

L'enseignement des emplois des mots du discours dans les classes
de FLE: le cas de *hein* 161
Hiroko NODA

Speaking Style and Oral Text Construction
in Second Language French 173
Mireille BILGER, Henry TYNE

Le français parlé: une analyse de méthodes
de français langue étrangère 191
Margaret BENTO

En formation, peut-on contribuer à la réceptivité des enseignants
pour les potentialités langagières de leurs élèves ? 213
Anne-marie DINVAUT

INTRODUCTION

Michaël ABECASSIS, Laure AYOSSO et Elodie VIALLETON
Oxford University

Les contributions de ce volume, réunies à l'issue du colloque "le français parlé au 21^{ème} siècle" (Oxford, juin 2005), font état de la recherche actuelle sur la langue parlée telle qu'elle se manifeste en discours et en interaction chez les locuteurs natifs ainsi que chez les apprenants en français langue étrangère (FLE) et français langue seconde (FLS).

Le premier chapitre s'articule autour d'analyses de marqueurs, et ce faisant, présente les implications de certains choix énonciatifs à l'oral. En préambule, Henriette Walter effectue un tour d'horizon des tendances actuelles du français parlé en France en s'intéressant tout particulièrement aux évolutions récentes dans les domaines de la phonologie, de la grammaire et du lexique. Dominique Verbeken s'intéresse à la place qu'occupe le passé surcomposé dans le système verbal français. En partant de l'enseignement du FLE (français langue étrangère) et du FLM (français langue maternelle), il tente d'établir les stratégies énonciatives à l'œuvre dans l'emploi du passé composé, du passé simple et du passé surcomposé. Anne Abeillé et Danielle Godard proposent une analyse de la distinction des cas de relatives à pronom du français parlé. Cette analyse est formalisée dans le cadre d'une grammaire syntagmatique. En se basant sur un corpus d'occurrences de professionnels de la parole à la télévision, Sonia Branca-Rosoff fait le point sur la vitalité actuelle de la règle de l'accord du participe passé telle qu'elle fut énoncée entre le XVI^e siècle et le XVIII^e siècle. L'aspect temporel est aussi étudié par Emmanuelle Labeau qui se propose d'identifier les ressources linguistiques qu'utilisent les francophones dans la narration orale pour exprimer un passé perfectif. Sur la base d'un corpus constitué de narrations écrites et orales, E. Labeau réévalue la place du passé simple en français contemporain. Pour conclure ce premier chapitre, Frédéric Sabio présente une description syntaxique des pronoms clitiques "y" et "en" et oriente sa réflexion vers les domaines de la sociolinguistique et de la didactique.

Le second chapitre traite de la construction du discours en langue orale. En premier lieu, une analyse comparative du fonctionnement des ligateurs en

français et en anglais nous est proposée par Jean Szlamowicz. En second lieu, Emmanuel Defay étudie la dimension intradiscursive de la variation diaphasique par le traitement de la question des registres de langue à travers l'analyse d'un corpus constitué de discours en interaction verbale dans diverses situations quotidiennes. Fernand Carton clôt ce chapitre par une étude de l'évolution du système prosodique à partir d'un corpus audiovisuel et télévisuel récent.

Pour parachever ce volume, le troisième chapitre explore une série de problématiques liées à l'enseignement du français oral en FLE/FLS. Hiroko Noda observe que, malgré leur valeur dans l'organisation des rapports intersubjectifs en langue française, l'apprentissage des mots du discours ne tient qu'une place marginale dans les programmes de FLE. En se basant sur l'organisation du discours selon les axes paradigmatique et syntagmatique, Mircille Bilger et Henry Tyne analysent les productions orales d'étudiants d'une université britannique. Dans le cadre de recherches menées par le laboratoire Dynalang de l'Université Descartes (Paris V), Margaret Bento procède à une analyse des représentations culturelles et linguistiques à travers des textes oraux issus de manuels de FLE destinés à des apprenants adolescents. En guise de conclusion à ce recueil, Annemarie Dinvaut s'appuie sur les recherches effectuées sur le bilinguisme en milieu scolaire, et propose, en amont de l'apprentissage scolaire, une meilleure prise en compte du capital langagier et culturel des élèves afin de permettre une réévaluation des manifestations de la langue parlée en classe.

1.1 Analyses de marqueurs

Tendances actuelles du français parlé en France

Henriette WALTER
Université de Haute Bretagne

Prendre la mesure de la dynamique actuelle du français parlé, c'est certainement chercher à mettre en lumière les zones d'instabilité et de fragilité qu'il présente en synchronie, tout en repérant l'émergence des nouveautés mais c'est aussi jeter un coup d'œil rétrospectif sur les mouvements qui se sont produits depuis un passé lointain ou récent et dont l'aboutissement actuel n'est que le résultat de tendances déjà anciennes.

C'est à dessein que je ne centrerai pas mon exposé sur le langage dit "d'jeun": il n'y aura ni allusions au verlan - qui n'est pas généralisé et qui aurait nécessité un long développement - ni considérations sur la pratique des SMS (ou textos) - qui ne concernent pas vraiment la langue parlée bien qu'on y trouve des formes qui sont des calques approximatifs des usages oraux.

Toutes les descriptions qui suivent ne tiennent compte que des tendances les plus générales dans la langue française parlée en France, dans les domaines de la phonologie, de la grammaire et du lexique.

Voici tout d'abord quelques données sur l'évolution phonologique récente.

Une corrélation de longueur qui s'effiloche

C'est au cours du XIX^e siècle qu'a dû s'amorcer le lent mouvement qui a abouti au système vocalique actuel, où les oppositions de timbre ont totalement éliminé la longueur, qui n'a plus de fonction distinctive mais qui, lorsqu'elle existe phonétiquement, n'est que l'effet d'un contexte allongeant non pertinent.

Pourtant il suffit d'analyser le système d'écriture (Walter 1989: 73-86) que Gile Vauvelin (Vauvelin: 1713 et 1715)¹ proposa en 1692 à l'Académie

¹ Cf. également : COHEN, Marcel, *Le français en 1700, d'après le témoignage de Gile Vauvelin*, Paris, Champion, "Bibliothèque des Hautes Etudes", 1946, 92 p., ainsi que MARTINET, André, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*,

et les écrits d'autres grammairiens du XVIII^e siècle (Olivet: 1736 ; Boindin 1709 ; Domergue: 1778 et 1796 et Restaut 1775, 1805), pour constater qu'il existait à l'époque une corrélation de longueur touchant l'ensemble des voyelles (orales et nasales) (Walter 1993, p. 211-220).

Ainsi, par exemple, le féminin et le pluriel étaient représentés par une voyelle longue, et le masculin singulier par une voyelle brève:

Voyelle longue

une femme maquillée
l'armée
une porte dérobée
des feux
des draps
des lapins

Voyelle brève

un poisson grillé
un homme armé
un abbé
du feu
un drap
un lapin

Comme on peut le voir d'après les deux derniers exemples, la distinction entre phonèmes brefs et phonèmes longs se vérifie également pour les voyelles nasales. J'ai pu moi-même repérer un écho de cette ancienne distinction à l'occasion de mon enquête dans le Cher, en 1977, auprès d'un viticulteur alors âgé de 64 ans et qui distinguait d'une façon très originale le singulier *le lapin* du pluriel *les lapins*: par l'adjonction d'un appendice consonantique nasal à la voyelle finale [ɛ̃ɪ] (Walter 1982, région n°15: 156-160).

La tendance à l'élimination de la longueur était déjà bien présente à la fin du XIX^e siècle, comme cela apparaît dans le dictionnaire de la prononciation de Michaelis & Passy, publié pour la première fois en 1897 (Michaelis et al 1924).

On y constate qu'à cette époque la distinction par la longueur était déjà éliminée dans certaines positions (en particulier à la finale absolue) et qu'elle ne se maintenait qu'en finale couverte, par exemple:

il achète (voyelle brève) mais *poète* (voyelle longue).

Un siècle plus tard, avec le *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel* (Martinet et al:1973), on constate qu'un pas de plus avait été franchi: non seulement l'opposition de longueur ne se maintenait que pour /ɛ/ - /ɛ:/ (*mètre* / *maître*) mais elle n'était attestée que chez les informateurs les plus âgés. Mieux encore, sur la sélection de 255 mots dans

(B.S.L.), 43, 1947 p. 13-23, sous le titre "Note sur la phonologie du français vers 1700", reproduit dans *Le français sans fard*, Paris, P.U.F., 1969, 221 p., p. 155-167.

lesquels le phonème /ɛ:/, seul vestige encore perceptible de l'ancienne corrélation de longueur, était susceptible de se manifester, aucun mot n'avait fait l'unanimité de l'ensemble des informateurs et même les deux personnes les plus âgées ne les prononçaient que dans la moitié des cas (Walter: 1975)².

La tendance à l'élimination de la longueur s'était donc encore aggravée à la fin du XX^e siècle et, de nos jours, on peut même dire qu'il ne s'agit plus d'une tendance mais d'une évolution pratiquement aboutie, sauf régionalement (Bourgogne...) (Walter: 1982, région n°1, p. 162).

D'autres évolutions phonologiques en cours

Devant un public aussi averti que celui de ce colloque, je n'insisterai pas sur la tendance à l'élimination de l'opposition des deux *a* (de *patte* et *pâte*) et celle, encore plus fragilisée, de *brun* et *brin*, mais je voudrais seulement les rappeler pour m'élever contre une idée reçue, très répandue, selon laquelle toutes les évolutions linguistiques du français trouveraient leur origine à Paris, qui les diffuserait ensuite plus largement. Or, si la perte de l'opposition *brin/brun* a bien débuté dans la région parisienne, où la tendance à la confusion de ces deux voyelles était déjà attestée au XVII^e siècle, ce n'est pas le cas pour la perte de l'opposition des deux *a*, qui n'a que récemment atteint la région parisienne.

En réalité, Paris ne mène pas toujours la danse.

Pour être plus complet, on pourrait aussi insister sur l'élimination presque totale de la nasale palatale /j/ (*brugnon*) et sur la tentative d'introduction de la nasale vélaire /ŋ/ par emprunt de vocabulaire anglais en *-ing* (Walter 1983: 14-29).

Alors que cette dernière semblait en voie de s'imposer, le nombre des emprunts de nouveaux lexèmes anglais, ou pseudo-anglais en *-ing*, qui avaient été en constante progression depuis le début du XX^e siècle, paraît avoir tendance à marquer le pas depuis une vingtaine d'années: on constate même un certain recul, par exemple avec *doping* qui a cédé la place à *dopage*, et on s'aperçoit aussi que dans le domaine de la technique cinématographique, *mixage* est courant alors que *mixing* n'a jamais pris racine (Walter 1999: 105-108).

La question qui se pose alors est la suivante: si l'afflux de nouveaux lexèmes en *-ing* semble bien avoir favorisé au cours du XX^e siècle la tendance à intégrer un nouveau phonème au système phonologique du français, le reflux qui semble actuellement s'amorcer sera-t-il inversement

² Ch. IV, L'opposition /ɛ/-/ɛ:/, p.114-137, notamment p.136.

un frein à la tendance à l'adoption de ce phonème qui, il y a peu, semblait si près d'aboutir ?

Il est trop tôt pour l'annoncer. Seules les enquêtes à venir montreront si s'avère valable l'hypothèse selon laquelle la pression exercée par le lexique peut aider à favoriser la tendance à l'adoption d'une nouvelle unité phonologique: une tendance qui pourrait risquer d'être annihilée au cas où cette pression cesserait de s'exercer (Walter 2002: 133-137, notamment p. 137).

Un dernier point me semble intéressant à commenter, celui de la présence d'un écho vocalique dans certains mots à finale consonantique, très fréquemment entendu dans la formule de politesse *bonjour-e*, proféré(e) avec une montée modulée de la voix sur la dernière syllabe. D'abord remarquée chez les jeunes de 18 à 25 ans, elle s'entend maintenant dans des milieux plus âgés, non pas comme le retour d'un *e* muet "démutilisé", mais comme un moyen thérapeutique permettant de mieux percevoir une consonne finale, le plus souvent un /r/ spirant, toujours faiblement articulé et de moins en moins audible.

Quelques traits grammaticaux favorisés

En grammaire, il faudrait insister sur la fréquence accrue de procédés grammaticaux déjà existants plutôt que d'innovations.

L'un des cas les plus remarquables est celui des noms composés. En français, ils peuvent être formés, soit grâce à deux éléments reliés par une préposition comme *table de nuit, laissé pour compte, salle de bains, chambre d'amis, tarte à la crème, machine à laver, prêt à porter, coiffeur pour dames, peintre en bâtiment* (Walter 1994: 73-75), soit par juxtaposition de deux substantifs, dont l'un fait fonction de déterminant. Ce dernier type de mots composés existe depuis le Moyen Âge (*fête-Dieu, Hôtel-Dieu...*) mais devient un peu plus fréquent au cours du XIX^e siècle. Il va encore augmenter à partir de 1930, pour devenir dans les dernières années du XX^e siècle, le procédé le plus productif avec: *assiette-minceur, film-culte, pantalon-cigarette, budget-vacances, chèque-repas, caméra-vérité, livre-cadeau, allocation-logement, légume-miniature...* On peut même suivre l'évolution de ce procédé en comparant les *bas de soie* (avec la préposition) du début du XX^e siècle aux *bas nylon* (en juxtaposition) après la seconde guerre mondiale, de même qu'en 1877, en astronomie, on avait commencé par dire *année de lumière* pour exprimer la distance parcourue par la lumière durant une année, et qu'on dit *année-lumière* depuis 1946.

On insistera en outre sur le passage de plus en plus fréquent d'une catégorie grammaticale à une autre, sur l'existence d'une plus grande liberté

syntactique, sur une désaffection pour les accords en genre et en nombre, enfin sur la fréquence variable des suffixes.

Des adjectifs devenus des noms

Un procédé s'est répandu ces dernières années sans avoir vraiment attiré les foudres des puristes: l'emploi généralisé de certains adjectifs devenus des noms. Les *savants* sont aujourd'hui des *scientifiques*, les responsables de la communication dans une grande entreprise sont des *communicants*, les responsables de la promotion commerciale, des *commerciaux* (et non pas des *commerçants*), et, dans une agence de publicité, on compte sur les *créatifs* pour proposer des idées nouvelles. Enfin, pour les professeurs et les didacticiens, les *apprenants* ont désormais avantageusement pris la place des *disciples* ou des *élèves*.

Tous ces derniers exemples ne risquent généralement pas d'entraîner de quiproquos car ils sont parfaitement intelligibles sans initiation, même si on les entend pour la première fois, ce qui ne se vérifie pas toujours lorsque l'on prend des libertés avec la syntaxe.

Un cas de liberté syntaxique

Comme exemple de liberté syntaxique, on peut citer certains verbes qui se construisaient autrefois obligatoirement avec un complément d'objet et qui acceptent actuellement une construction intransitive. Aujourd'hui, on dit qu'on *assure* (tout court) quand on est à la hauteur de la situation et, à l'inverse, on dit *ça craint*, lorsque l'on porte un jugement négatif sur un événement ou un objet.

On voit ainsi que le changement de construction syntaxique aboutit également à un changement de sens du verbe *craindre*. Il s'agit là d'un langage assez familier et plus fréquemment entendu chez les jeunes.

Accords en genre et en nombre

Le non-respect des accords est beaucoup plus généralisé puisqu'on le constate aussi bien chez les jeunes que chez les plus âgés, et chez les gens peu instruits comme chez les personnes les plus cultivées. Même ces dernières ne se reprennent pas toujours après avoir proféré des énoncés comme:

... une hypothèse de croissance *auquel* personne ne croit

...les *acclamations* bruyantes avec *lequel* il a été accueilli.

Les suffixes aussi sont tributaires de la mode

Remarquons enfin le recul de certains suffixes, par exemple le suffixe *-os*, en grande vogue il y a vingt ans, et qui sont aujourd'hui un peu délaissés, voire devenus ringards (*craignos, calmos, débilos* et même *coolos...*). En revanche, d'autres suffixes plus traditionnels, comme le suffixe *-erie* sont très productifs: *billetterie* (dans les gares), *pulloverie* (boutique où l'on vend des pull-overs), ou encore *déchetterie*, plus politiquement correct que *dépôt d'ordures*. Le même succès est réservé aux verbes en *-iser*, avec *anonymiser, bunkeriser, domotiser, esclavagiser, fonctionnaliser, instrumentaliser* ou encore *fictionnaliser*, c'est-à-dire mettre en scène des faits réels dans une œuvre d'imagination (littéraire, cinématographique ou télévisuelle).

Avec ces derniers exemples, nous abordons déjà le domaine des innovations lexicales.

Les changements lexicaux

C'est sans conteste dans le lexique que se produisent les mouvements les plus évidents, les plus inattendus mais aussi parfois les moins durables car, portés par les vagues capricieuses de la mode, les éléments lexicaux en subissent tout naturellement la loi: ils se démodent après avoir été "*tendance*". Ce substantif, aujourd'hui utilisé comme adjectif, est d'ailleurs à l'origine la traduction approximative de l'adjectif anglais *trendy*.

Parmi les procédés les plus porteurs du renouvellement lexical, tels que les abréviations, les sigles, les emprunts et les métaphores, je commenterai uniquement quelques exemples souvent entendus.

Tout d'abord, dans le monde actuel où tout va vite, abréger les mots devient une nécessité à laquelle il est difficile d'échapper: à *plus* ("à plus tard") ou *p'tit déj* (petit déjeuner) sont déjà anciens, mais on s'habitue sans mal à *réa* ("réanimation") dans un hôpital, où à *guilles* (pour "guillemets") dans une salle de rédaction, à *muscu* (pour "musculature") dans un cours de gymnastique, à *assoce* ("association") dans le milieu associatif, à *JO* ("jeux olympiques") dans les milieux sportifs. Par ailleurs, *SDF* ("sans domicile fixe") s'est généralisé dans l'ensemble de la population, et *GPS*, qui désigne un système de positionnement par satellites, correspond en fait à un sigle représentant l'expression anglaise *Global Positioning System*¹⁴ (Ozman: 2000: 371-396, notamment p. 387).

L'emprunt lexical

Les emprunts à l'anglais ont fait et font encore couler beaucoup d'encre en France, et des commissions de terminologie s'efforcent régulièrement de trouver des équivalents français dans les diverses disciplines.

Parfois le mot existait déjà en français et, grâce à l'emprunt, il recommence une nouvelle vie en restreignant ou en élargissant son champ d'application, comme cela a été le cas pour l'adjectif *portable*. Cet adjectif est aujourd'hui substantivé et, sous l'influence de l'anglais, il a d'abord désigné un ordinateur portable, ce qui n'était pas gênant jusqu'à l'arrivée de la vague déferlante des téléphones mobiles à partir de 1993, qui se sont aussi appelés des *portables*. Si bien qu'aujourd'hui une phrase comme: "Avez-vous apporté votre portable ?" est parfaitement ambiguë.

Mais, bien que de loin le plus important, l'anglais n'est pas le seul pourvoyeur de récentes nouveautés lexicales en français, où l'on fait la *ola* dans les stades pour honorer une équipe sportive, reprenant ainsi un mot espagnol qui désigne la vague marine ; où l'on s'est approprié le mot *carpaccio* emprunté à l'italien pour en faire un terme générique pour toute préparation culinaire à base d'un produit cru et découpé en tranches très fines. On peut en effet trouver sur la carte d'un restaurant non seulement un carpaccio de bœuf classique, mais éventuellement un carpaccio de coquilles Saint-Jacques ou même de courgettes, voire d'oranges ou de poires ; enfin, depuis le raz de marée de l'an dernier, le mot japonais *tsunami*, de plus en plus employé, est devenu synonyme de catastrophe naturelle épouvantable.

Les détournements de sens sont très "tendance"

Alors que toute forme nouvelle attire l'attention et provoque même parfois des levées de bouclier de la part des puristes, il est des formes anciennes qui changent subrepticement de sens et s'imposent sans qu'on y prenne garde (Walter 2002: 278-279). Tous les jours, certains mots entendus devraient nous faire réagir. Or, dans le journal télévisé tout comme dans les conversations familières, on parle, par exemple, des *affaires*, de la mise en examen d'un *pédophile*, ou encore de *tendance*, en donnant à ces mots le sens qu'il a acquis ces dernières années, sans même que l'on prenne conscience de la dérive sémantique que ces mots ont imperceptiblement subie.

Il faut en effet remarquer que si le sens traditionnel du mot *affaires* correspond encore parfois à des tractations commerciales effectuées en toute légalité, il est aujourd'hui le plus souvent relié à des soupçons de corruption dans le monde politique. Il peut s'agir d'une personnalité en vue ayant reçu

des billets d'avion de faveur apparemment sans aucune contrepartie ou ayant perçu d'importantes sommes d'argent pour un travail fictif, si bien qu'il est devenu difficile de parler *d'affaire* sans que cela évoque une affaire louche ayant des suites judiciaires, alors que le mot était autrefois parfaitement neutre et sans évocation péjorative particulière.

C'est un chemin bien plus long que le terme *pédophile* a parcouru depuis qu'ont été révélées certaines pratiques perverses et même criminelles d'hommes prêts à agresser sexuellement de jeunes enfants pour finalement les tuer. Or, que signifie *pédophile* en réalité ? Le mot est formé sur le grec *pais, paidos* "enfant" et *philô* "aimer", autrement dit: être pédophile, à l'origine, c'est aimer les enfants, ce qui n'a vraiment rien de répréhensible, bien au contraire. Malheureusement, il n'est plus possible de nos jours de se dire pédophile sans que le nouveau sens s'impose, en effaçant totalement l'ancien.

Avec *tendance*, qui signifie aujourd'hui "à la mode" et qui s'emploie de plus en plus en fonction adjectivale (par exemple, *cet été, la couleur mauve est très tendance*), on constate qu'il s'agit là du passage du sens d'un terme naguère restreint au milieu de la haute couture et des cosmétiques – les cahiers de tendances y sont depuis longtemps des recueils de formes, de couleurs et de matières en avant-première de ce qui sera la mode aux saisons prochaines – à un public plus vaste, par l'intermédiaire des médias, qui ont largement diffusé le mot *tendance* dans ce sens particulier. Si l'on n'est pas averti, on peut passer à côté du mot sans se rendre compte de son sens actuel.

Se méfier de certaines expressions anodines

D'autres expressions sont aujourd'hui délicates à employer hors de certaines situations précises. On a tellement parlé de l'accompagnement des grands malades *en phase terminale* que l'on se sent obligé d'éviter l'emploi de l'expression *en phase terminale* pour indiquer par exemple qu'une étude ou un projet est sur le point de s'achever.

Les risques d'incompréhension

Enfin, on ne voit pas tout de suite qu'un *plan social* est une façon plus douce - et plus diplomatique - d'annoncer des *licenciements* plutôt massifs, tout comme on ne comprend pas immédiatement qu'une *contre-performance* aurait pu être qualifiée *d'échec* dans un langage plus direct. Mais le plus étonnant est peut-être l'euphémisme accepté par tous et qui consiste à parler du *démontage* d'un établissement de restauration bien connu quand il s'agit bel et bien de la *destruction* matérielle des locaux en question.

Dynamique actuelle de la langue française

Bien d'autres points auraient mérité d'être développés dans le détail au cours de cet exposé, et en particulier le goût immodéré de nos contemporains pour l'euphémisme ou le politiquement correct (*technicien de surface* pour "balayeur des rues") et leur propension à favoriser les termes inutilement compliqués dont ils ne comprennent pas toujours le sens, comme les maladies *nosocomiales*, qui sont tout simplement des maladies contractées à l'hôpital.

Néanmoins, ce rapide tour d'horizon aura sans doute permis, je l'espère, de montrer, exemples à l'appui, une langue française qui ne reste sûrement pas immobile.

REFERENCES

- BOINDIN N., 1709, *Remarques sur les sons de la langue et sur les noms des Romains, avec des Discours sur les tribus romaines, et sur le théâtre des anciens*, T.1, Paris: Prault fils.
- DOMERGUE U., 1778, 1972, *Grammaire française simplifiée ou Traité d'orthographe, avec des mots sur la prononciation et la syntaxe, des observations critiques et un nouvel essai de prosodie*, Lyon: Chez l'auteur, place de la comédie.
- DOMERGUE U., 1796, *La prononciation française déterminée par des signes invariables*, Paris: L'auteur.
- MARTINET A. & WALTER H., 1973, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris: Champion – Genève: Droz.
- MICHAELIS H. & PASSY P., 1^{ère} éd. 1797, 3^e édition 1924, *Dictionnaire phonétique de la langue française, complément nécessaire de tout dictionnaire français*, Hannover: Carl Meyer.
- OLIVET, Abbé P.-J. d', 1736, *Traité de la prosodie française*, Paris: Gandouin.
- OTMAN G., 2000, "Le vocabulaire de l'informatique et des technologies de l'information et de la communication", in Antoine G. et Cerquiglini B. (sous la dir.), 2000, *Histoire de la langue française 1945-2000*, Paris: CNRS éditions, 371-396.
- RESTAUT P., 1730, 1805, an III. *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*, Paris: Leclerc.
- RESTAUT P., 1752, 1775, *Traité de l'orthographe française, en forme de dictionnaire, Enrichi de Notes Critiques et de Remarques sur*

l'Étymologie & la Prononciation des Mots, le Genre des Noms, la Conjugaison des Verbes irréguliers, & les Variations des Auteurs, Poitiers: Chez J. Félix Faulcon.

VAUDELIN G., 1713. *Nouvelle manière d'écrire comme on parle en France*, Paris: Chez la veuve de Jean Cot, Jean Baptiste Lamesle.

VAUDELIN G., 1715. *Instructions chrétiennes mises en orthographe-naturelle pour faciliter au peuple la lecture de la Science du salut*, Paris: Chez Jean-Baptiste Lamesle.

WALTER H., 1975. *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain* (thèse de Doctorat d'Etat soutenue à l'Université René Descartes (Paris V)), Paris, France-Expansion, 1976 (Préface d'André Martinet). Distribué depuis 1987 par Droz à Genève et Paris.

WALTER H., 1982. *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, (Préface d'André Martinet), Paris: P.U.F., "Le linguiste", 1982, région n°15, 156-160.

WALTER, H., 1983. "La nasale vélaire /ŋ/, un phonème du français ?", publié dans *Phonologie des usages du français, Langue française*, 60, (sous la direction d'Henriette WALTER), 14-29.

WALTER H., 1989, "Prononciation et phonologie du français à la fin du XVII^{ème} siècle d'après le corpus de Gile Vauvelin" in Baddeley S., Catach N., Chaurand J., Magot T., Pasques L., Simoni M.R. et Walter W., 1989, *La variation dans la langue en France du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècle*, Paris: CNRS.

WALTER H., 1994, "Film culte et assiette minceur, ou le retour à la case départ", *Praxis*, 1, 73-75.

WALTER H., 2002, "La dynamique phonologique peut-elle dépendre de la dynamique lexicale ?", *La Linguistique*, vol. 38, fasc. 2, 133-137.

WALTER H., 1993, "L'évolution phonologique du français depuis le XVIII^{ème} siècle", *Sprachwandel und Sprachgeschichte, Festschrift für Helmut Lüdtke*, Tübingen: Gunter Narr, 211-220.

WALTER H., 2002, "Les détournements de sens sont très "tendance", *PRAXIS*, 3, 278-279.

WALTER H., 2004, "Les évolutions phonologiques vont-elles toujours à leur terme ?", *Actes du XXIII^e colloque international de linguistique fonctionnelle* (Lugano, 22-24 avril 1999). *Travaux du SELF*, Laboratoire Dynalang THEDEL, Université René Descartes, 105-108

L'emploi du passé surcomposé: une question de stratégie ?

Dominique VERBEKEN
Université Catholique de Lille

1. INTRODUCTION

Nous partons d'une constatation: le passé surcomposé n'est pas un temps que les Français utilisent couramment. Il est même totalement inconnu pour de nombreux francophones. Aujourd'hui encore, il n'est pas rare de rencontrer des étudiants de Lettres modernes ignorant complètement les formes surcomposées. La raison de cette ignorance tient à l'enseignement des temps verbaux. L'enseignement du français n'est pas une entreprise neutre, il dépend d'un point de vue philosophique voire politique de la langue. En FLE, le passé simple n'apparaît que tardivement dans l'apprentissage du français quand il n'est pas définitivement supprimé. Ce temps jugé trop littéraire ne renvoie pas à l'idée que l'on se fait ici de la langue. Le français est perçu avant tout comme un outil de communication qui se doit d'être efficace et économique. Les formes du passé simple apparaissent bien souvent comme peu rentables: le coût (d'apprentissage, d'utilisation) est trop élevé, bien supérieur aux bénéfices (l'apparition de ces formes dans la vie de tous les jours). En FLM, le passé surcomposé est un temps "mal aimé" qui n'apparaît que très rarement dans les grammaires scolaires. Ici aussi le point de vue philosophique de la langue est déterminant. Le français appartient au patrimoine culturel, il est donc nécessaire voire obligatoire d'apprendre les formes dites "nobles" comme celles du passé simple, du subjonctif imparfait, etc. Comme le dit Beaujot (1980: 99) dans son article "Quand passé surcomposé et passé antérieur sont de parfaits synonymes": *le PSC est marqué culturellement: c'est l'institution – école, collège, lycée, université – qui, de diverses façons, va le tenir à l'écart.*

Cet article s'inscrit dans un programme de recherche ayant pour épicerie la description et le fonctionnement des temps verbaux dans la narration et dans la non narration. Nous avons voulu simplement proposer ici deux éléments d'une recherche plus vaste sur le passé surcomposé. Le

premier concerne sa place dans le système verbal français. Il s'agit de savoir si ce temps est superfétatoire, inutile, s'il peut être remplacé aisément ou si ce temps est utile, s'il possède ses propres caractéristiques et peut légitimement revendiquer sa place dans l'économie de la langue. Le second tente d'établir que les utilisations du passé simple, du passé composé et du passé surcomposé résultent d'une stratégie énonciative.

2. LA PLACE DU PASSE SURCOMPOSE DANS LE SYSTEME VERBAL FRANÇAIS

Le passé surcomposé n'apparaît pas dans toutes les grammaires à destination des élèves du secondaire. La majorité d'entre elles présente le système verbal sous la forme d'un tableau à deux colonnes: d'un côté les temps simples et de l'autre les temps composés. La raison de ce silence provient davantage d'un jugement d'ordre esthétique que d'une réflexion linguistique. Les formes surcomposées n'apparaissent pas car, en général, on considère qu'elles appartiennent au langage familier voire vulgaire et qu'elles doivent être écartées de la description du français standard. Le passé surcomposé est souvent tenu pour une forme lourde, inélégante, peu gracieuse ou encore pour un régionalisme. En 1984, dans une enquête sur l'acceptabilité de ces temps verbaux, Jolivet (1984: 160) écrit: *Les jugements de valeur associés à l'emploi de ces formes sont, dans l'ensemble, très négatifs. L'enquête dont les résultats vont être présentés le confirmera pleinement. Ces formes sont volontiers condamnées comme "non françaises" lorsqu'on les évoque devant un public non prévenu et ce, malgré la qualité des attestations dans certains contextes [...]*¹. Or comme le remarquent Damourette et Pichon (1911-1936, t. V: 295), *les phrases de ce genre [c'est-à-dire utilisant les temps surcomposés] abondent dans la conversation courante, aussi bien dans la classe cultivée que dans la vulgaire*. De plus, les formes surcomposées apparaissent sous la plume d'écrivains consacrés tels que Madame de Sévigné, Balzac, Hugo, Flaubert, etc.

Les grammaires qui décrivent le passé surcomposé le font généralement en présentant deux emplois: le premier emploi (le plus représenté dans les grammaires car jugé plus correct que le second) est de marquer un événement antérieur à un autre événement dénoté au passé composé. Ici, le passé surcomposé pourra être appelé *bisanterieur* (pour reprendre le vocabulaire de Damourette et Pichon). C'est cette caractéristique que retient

¹ Pour avoir une description des analyses des grammairiens sur le passé surcomposé à travers les siècles, lire Ayres-Bennett, W. & Carruthers J. (1992).

également la plupart des linguistes comme Martin (1971: 133): *Les temps surcomposés ne se rencontrent pratiquement jamais qu'en proposition subordonnée temporelle ou avec une indication lexicale de temps qui marque la brièveté du procès auquel ils se trouvent appliqués* ou encore Foulet (1925: 203): *Un temps surcomposé suppose donc toujours un temps composé correspondant, dont il n'est après tout qu'une forme allongée et alourdie. Si nous sommes à l'actif, il y aura deux auxiliaires, et trois si nous sommes au passif. De tous les temps surcomposés, le passé surcomposé est le plus couramment utilisé.*

Le second emploi concerne le passé surcomposé employé seul. Comme le note Carruthers (1994), cet emploi fut très longtemps considéré comme une faute parce que la plupart des grammairiens ne voyaient pas de différence entre le sens de cette forme et celui du passé composé. L'appellation "en français régional" connote le mépris affiché d'un grand nombre de grammairiens et de linguistes. Cornu (1953) tente cependant de distinguer les deux formes en indiquant que le passé surcomposé ainsi employé marque un événement plus éloigné dans le passé que ne le ferait un passé composé. Cette thèse déjà émise par Dauzat en 1899 – citée par Foulet (1925: 244) – est nuancée par Carruthers en 1994 qui propose une analyse et un classement hiérarchique des traits définitoires du passé surcomposé.

Une question se pose alors. Le passé surcomposé est-il une forme superfétatoire puisque bon nombre de francophones et d'apprenants étrangers l'ignorent ou est-il une forme utile, indispensable à l'économie de la langue ainsi que l'affirmaient Georges et Robert Le Bidois dans leur *Syntaxe du français moderne* de 1971: [...] *il faut noter que les passés surcomposés commencèrent d'être en usage à une époque où le passé simple était lui-même très employé... C'est que cette forme temporelle, loin d'être un luxe, est souvent très utile, parfois même indispensable, pour l'énoncé exact du rapport chronologique des faits.* (G. & R. Le Bidois (1971, t.1: 450)

Nous avons voulu nous rendre compte de cette utilité par une expérimentation que nous avons menée à Lille auprès d'étudiants étrangers anglophones (étudiants anglais de l'Université de Leeds et étudiants américains de l'Université d'Arizona) que nous recevons lors d'un stage de langue de deux mois tous les ans dans les locaux du Clarife (centre de langue de l'Université Catholique de Lille). Nous avons récolté 129 réponses sur 6 ans.

Nous avons préféré un public d'étudiants étrangers à un public d'étudiants français car la langue française est considérée comme un outil de communication et non comme un élément de la culture française. Nous